



MAIRIE DE PUY-GUILLAUME

Département du Puy-de-Dôme – Arrondissement de Thiers

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 12 JANVIER 2023 -

Date et Lieu de la réunion	Jeudi 12 Janvier 2023, à 18h30, Salle du Conseil Municipal.
Membres présents	NOM(S) Mesdames, Annie CORRE, Pascale COURDILLE, Cécile DE REVIÈRE, Marie-Noëlle LORUT, Pépita RODRIGUEZ et Alexandra VIRLOGEUX. Messieurs, Lionel CITERNE, André DEBOST, Dominique GAUME, Bruno GUIMARD, Bernard MELEY, Michel MOUREAU et Bernard VIGNAUD.
Votaient par procuration	Madame Isabelle PASQUIER procuration à Madame Pépita RODRIGUEZ, Monsieur Bruno CARDINAL procuration à Monsieur André DEBOST, Monsieur Jérémie FORLAY procuration à Monsieur Lionel CITERNE, Madame Agnès BUSI procuration à Monsieur Bernard VIGNAUD, Madame Isabelle GOUTTE procuration à Monsieur Michel MOUREAU, Monsieur Thibaud D'ESCRIVAN procuration à Monsieur Dominique GAUME et Monsieur Lionel DAJOUX procuration Madame Annie CORRE.
Étaient absents excusés	Madame Marion POUZOUX. Monsieur Patrick SOLEILLANT.
Était absente non-excusee	Madame Perrine PLAUCHUD.
Assistait à la séance	Monsieur Grégory VILLAFRANCA, Directeur Général des Services.

Comptes-rendus :

N° 2023/001 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

→ Le Conseil Municipal prend acte

Affaires générales :

N° 2023/002 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

→ Adopté à l'unanimité

Personnel :

N° 2023/003 : INDEMNITÉ DE RÉGIE 2023

→ Adopté à l'unanimité

Finances :

N° 2023/004 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 13/11/2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2023/005 : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DU RÉGISSEUR SUITE AU VOL DE LA CAISSE À LA MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE VARENNE

→ Monsieur Lionel CITERNE ne prend pas part au vote
→ 6 CONTRE – 6 ABSTENTIONS – 7 POUR

N° 2023/006 : DÉCISION MODIFICATIVE N°6 – BUDGET COMMUNE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2023/007 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET CAMPING/PISCINE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2023/008 : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE BUDGET CCAS 2022

→ Adopté à l'unanimité

Urbanisme :

N° 2023/009 : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉCOMS RUE DOCTEUR EUGÈNE PHÉLIP

→ Adopté à l'unanimité

N° 2023/010 : SIEG : OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

→ Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19h43

A Puy-Guillaume, le 17 janvier 2023,

Le Maire-Adjoint,



Alexandra VIRLOGEUX